

Réglementation

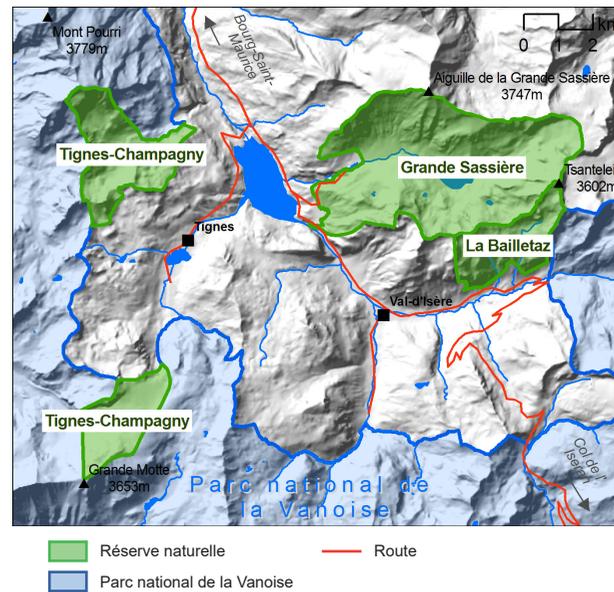
La réserve, son paysage et ses espèces évoluent dans la plus grande naturalité possible. La réglementation est un outil contribuant au respect et à la conservation du site, merci de la respecter.



Grand Apollon

Identité

Département : Savoie
Commune : Val-d'Isère
Création : décret du 6 décembre 2000
Superficie : 495 ha
Propriété : commune de Val-d'Isère
Gestionnaire : Parc national de la Vanoise

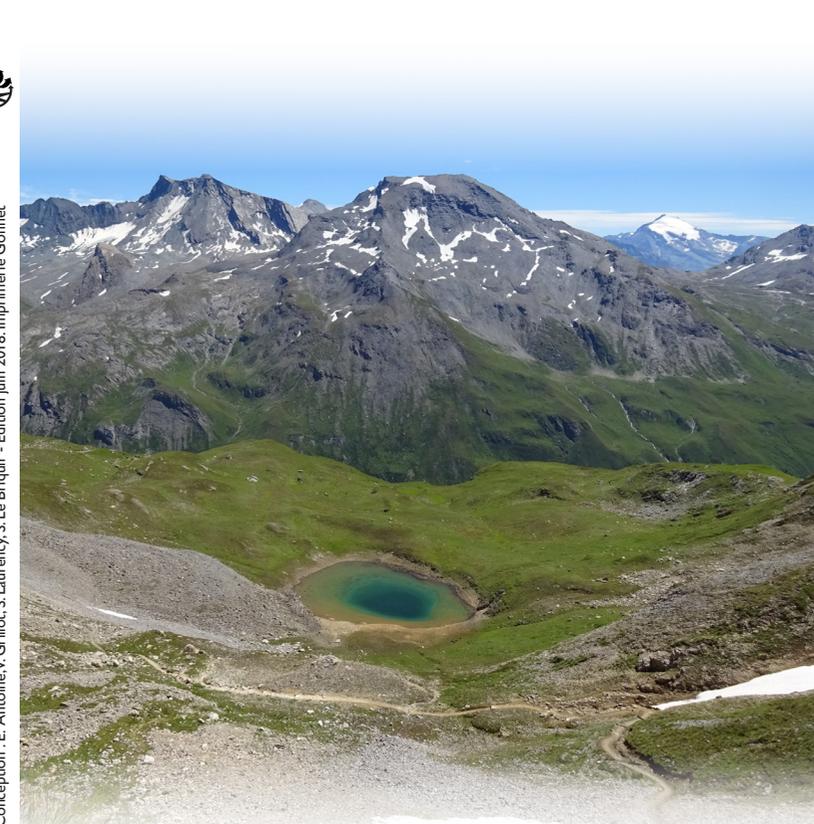


■ Réserve naturelle — Route
■ Parc national de la Vanoise

Crédits photos : © Parc national de la Vanoise - E. Antoine, J.-Y. Ployer, M. Herrmann, C. Balais, M. Beurrier, V. Augé, M. Bouche, L. Poulet, L. Imberdis, A. Garnier, © C. Pouzet.
Dessin: © Wikimedia Commons-Jacob Hübner - Rédaction - E. Antoine, Y. Grillot, S. Laurency, S. Le Briquier - Édition juin 2018, Imprimerie Connet



Réserve Naturelle BAILLETAZ



Lac de la Baille

Découverte et gestion

La réserve est traversée par un sentier de randonnée, mais en raison du dénivelé (900 m entre le Fornet et le col de la Baille) la fréquentation est modérée. Le Parc national de la Vanoise, gestionnaire de la réserve, réalise le suivi de la

faune et de la flore, ainsi que des actions de surveillance, d'entretien et d'éducation à l'environnement. Renseignez-vous auprès de l'office de tourisme de Val-d'Isère afin de connaître le programme des animations.



Lac de la Baille

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

135 rue du docteur Jullian
73000 CHAMBERY

04 79 62 30 54
accueil@vanoise-parcnational.fr
www.vanoise-parcnational.fr



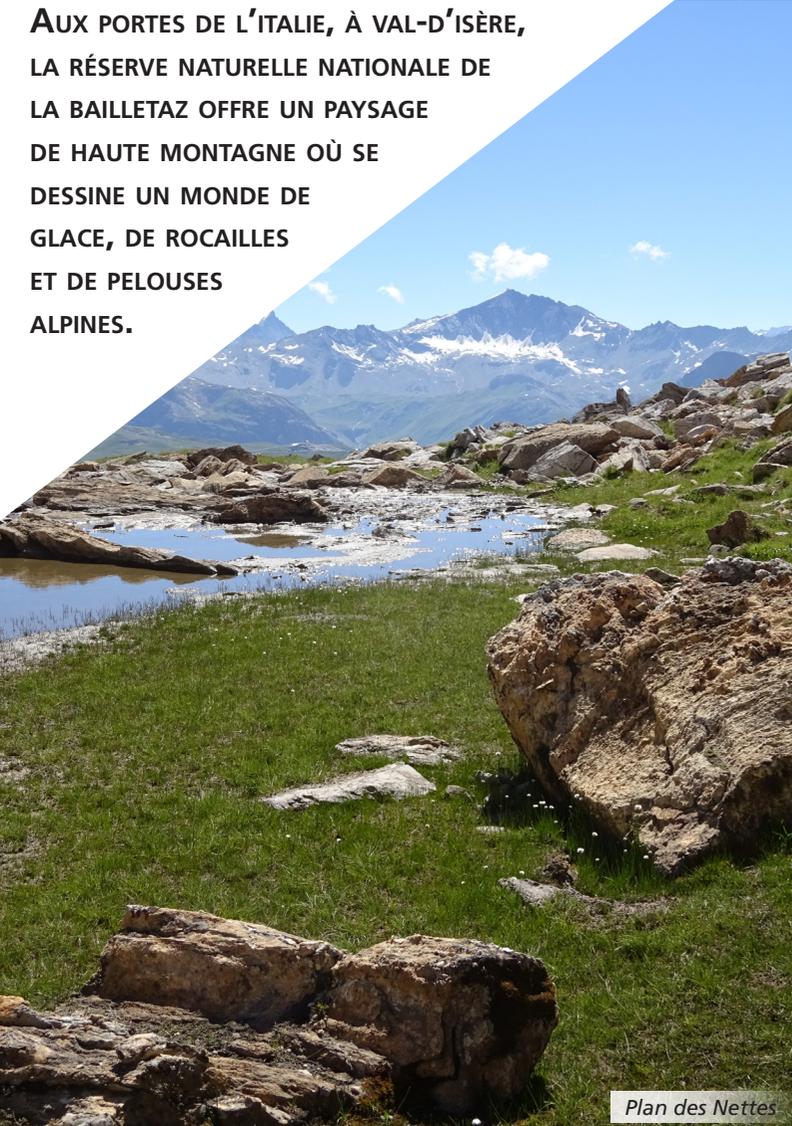


Vue depuis la Tsanteleina



Crépide des Alpes rhétiques

AUX PORTES DE L'ITALIE, À VAL-D'ISÈRE, LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAILLETAZ OFFRE UN PAYSAGE DE HAUTE MONTAGNE OÙ SE DESSINE UN MONDE DE GLACE, DE ROCAILLES ET DE PELOUSES ALPINES.



Plan des Nettes

Situation

Adossée à la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièra, cette réserve a été créée en 2000 en compensation du déclassement de celle de l'Iseran pour faciliter le développement des sports d'hiver à Val-d'Isère. Elle s'étend sur 495 hectares de terrains communaux et s'étage sur le versant sud de la Tsanteleina entre 2100 et 3602 m d'altitude. Elle est incluse dans le plus vaste espace protégé européen entre les Parcs nationaux de la Vanoise, du Grand Paradis et la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièra.

La faune

La faune présente est adaptée aux milieux de haute altitude. Pour affronter les rigueurs de l'hiver, chacun à sa technique : la **Marmotte des Alpes** hiberne, le **Lièvre variable**, l'**Hermine** et le **Lagopède alpin**



Azuré commun

changent de couleur afin de se camoufler (marron l'été, blanc l'hiver). Les pentes exposées au sud favorisent l'implantation d'une population de **Perdrix bartavelle**. Ces mêmes pentes plus rapidement déneigées servent de zone d'hivernage aux **Chamois** et aux **Bouquetins des Alpes**. En été, ces derniers profitent de l'inaccessibilité des vives et falaises pour les mises-bas et l'élevage des jeunes.

Les **Aigles royaux** et les **Gypaètes barbus** fréquentent la réserve et profitent des fortes densités animales pour trouver leur nourriture.

La flore

Plus de 300 espèces de plantes à fleurs et fougères sont connues sur la réserve. Certaines sont largement distribuées en Europe, d'autres sont des endémiques alpines comme le **Saxifrage fausse mousse** ainsi que la **Crépide des Alpes rhétiques**, connue en France uniquement en Vanoise. Quant à la **Seslérie ovale**, c'est une endémique de l'arc alpin dont les seules populations françaises sont recensées à Tignes et Val-d'Isère. Certaines espèces arctiques trouvent des

conditions écologiques comparables dans les Alpes. Ces espèces dites «arctico-alpines» sont présentes dans des zones humides de la réserve : la **Laïche bicolor** et la **Laïche de Lachenal**.



Gypaète barbu



Laïche bicolor



Marmotte des Alpes

